



# AGUPE

Association Générale d'Urbanisme  
et de Protection de l'Environnement

## PROJET DE TRANSPORT EN COMMUN AÉRIEN PAR CÂBLE Francheville — Lyon-Gerland via Sainte-Foy-lès-Lyon et La Mulatière

### Un préalable :

Notre association fidésienne est, par son objet social, directement concernée par les grands sujets d'aménagement urbain ou de mobilité et par le respect de l'environnement et du cadre de vie, principalement communal.

Mais c'est avec surprise qu'elle a appris l'inscription au plan de mandat du Sytral, le 17 décembre 2020, de la réalisation pour la fin 2025 d'une ligne aérienne de transport en commun entre Gerland et Francheville passant par la Mulatière et Sainte-Foy-lès-Lyon, cela sans aucune information publique préalable.

L'Agupe s'est aussitôt attachée à réunir les données pouvant concerner ce projet dans le but **d'élaborer et d'argumenter une réflexion** afin d'échanger et débattre avec ses adhérents, mais aussi avec les citoyens et collectivités territoriales concernés comme avec les médias ou les porteurs du projet.

Dans un contexte de réchauffement climatique et de pollutions urbaines aux conséquences sanitaires désastreuses, un débat sur des moyens alternatifs de transport en commun pour faire face à ces enjeux d'avenir ne peut, en effet, être éludé.

### Le contexte lyonnais :

Il paraît souhaitable de rappeler des évidences qui conditionnent tout l'arrière-plan du projet à débattre.

Des projets ont été élaborés pour le désenclavement de l'Ouest lyonnais. Certains ont été abandonnés, comme l'*Anneau des Sciences*. D'autres sont en suspens comme le métro E dont la réalisation éventuelle est à échéance de plus d'une décennie. Enfin, certaines réalisations comme les trains ont des résultats décevants qui restent à analyser...

L'absence de grandes infrastructures routières provoque des saturations biquotidiennes avec une percolation en proche périphérie dans des rues ou routes à faible débit, source d'engorgements, de désagréments pour les riverains et de pollutions multiples.

### De nombreuses inconnues :

Parmi les données qui manquent pour asseoir un jugement figurent :

- les tracés à l'étude et leurs options (prolongement, bifurcation depuis la Mulatière vers la Presqu'île/La Confluence, nombre de stations...) ;
- la technique choisie, mono-câble ou tri-câble, déterminante en particulier du fait des vents forts soufflant dans la vallée du Rhône mais aussi pour le niveau sonore induit ;
- le traitement des espaces boisés survolés, notamment ceux protégés de la Ceinture verte, et des éventuelles mesures compensatoires associées ;
- les aménagements associés aux stations incitant et améliorant l'usage du téléphérique ;

- l'enveloppe financière globale, ajustée au projet réel et tenant compte des acquisitions foncières et indemnités nécessaires ;
- le devenir des autres projets antérieurs : le métro E, la passerelle sur la Saône depuis le quai Jean-Jacques Rousseau, le tram-train de l'Ouest et le tram T10.

L'**Agupe**, association indépendante, prend acte de la décision du Sytral de mener à bien le projet d'une ligne aérienne de transport en commun entre Gerland et Francheville passant par La Mulatière et Sainte-Foy-lès-Lyon.

Il s'avère que plusieurs études sur le thème du transport par câble dans notre secteur géographique ont déjà été réalisées. La dernière, la plus précise, rendue fin novembre 2020, paraît avoir largement inspiré la décision récente du Sytral sous l'impulsion des élus métropolitains, sans qu'aucune information publique n'ait filtré. Cette décision semble avoir pris de court les élus des communes concernées. L'association note qu'aucune information ni débat public préalables n'ont permis d'en évaluer sereinement les opportunités ou les alternatives.

Bien que l'**Agupe** ait réuni, analysé et évalué une somme d'informations, elle les estime insuffisantes en ce début d'année 2021.

Les citoyens et les associations comme les nôtres apparaissent totalement écartés des débats démocratiques vivement souhaitables sur des sujets aussi importants.

L'**Agupe** est ouverte à une réflexion comme celle réclamée en 2017 par les élus de l'Ouest lyonnais.

## **Nos demandes :**

Dans les conditions actuelles, **il n'est pas possible de prendre aujourd'hui position sur le fond.**

En attendant, l'**Agupe** demande solennellement :

- la **suspension immédiate** de la procédure de choix des entreprises ayant répondu à l'appel d'offres clos le 22 janvier 2021 ;
- la **présentation publique du résultat des études antérieures** : étude prospective d'*Arcadis*, étude d'*UrbaLyon* décrivant les enjeux et contraintes urbaines, étude détaillée de pré-faisabilité qui a été rendue en novembre 2020 par *Egis-rail*. Ces résultats parfois divergents, voire incohérents, posent question et méritent attention ;
- l'**examen des complémentarités ou alternatives** avec les autres projets d'infrastructures de déplacement pour le secteur sud et ouest de l'agglomération ;
- l'**ouverture d'une concertation préalable, réelle et sincère**, en réunions publiques. Concertation qui porterait sur l'opportunité et les impacts des projets de transport par câble appliqués à notre environnement urbain aux caractéristiques environnementales particulières.

L'**Agupe** alerte sur le fait que la consultation publique planifiée au troisième trimestre 2021 n'interviendra que beaucoup trop tard. Elle demande à être associée rapidement à toutes les phases de concertation.

Il en va du bon fonctionnement de notre vie démocratique, seul capable d'assurer l'acceptabilité de tels projets.

À Sainte-Foy-lès-Lyon, le 26 janvier 2021,  
le conseil d'administration de l'**Agupe**